

Recueil des enseignements de spécialités souhaités à l'inscription

Établissement d'origine <input type="text"/>	Langues vivantes LVA : <input type="text"/> LVB : <input type="text"/>	Zone géographique de référence <input type="text"/>
Identifiant National Elève Élève-RNIE (INE ou INA) : <input type="text"/>		
Nom <input type="text"/>		Prénom <input type="text"/>
Date de naissance <input type="text"/>	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	

Demande de changement d'établissement - 2 vœux maximum :

Le dossier est à transmettre à la DSDEN d'accueil pour le **11 JUIN 2021 délai de rigueur**.

Joindre impérativement :

- La fiche de dialogue pour l'orientation (phase provisoire + phase définitive).
- Les photocopies des bulletins de l'année en cours.
- La fiche récapitulative de saisie Affelnet –Lycée signée par le-les représentant-s légal-aux.
- La fiche de recueil des enseignements de spécialités (Annexe A18.1).

Nom et ville de l'établissement demandé :**Spécialités souhaitées lors de l'inscription administrative**

Cochez les 3 enseignements de spécialités souhaités.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Arts - Danse | <input type="checkbox"/> Langues, littératures et cultures étrangères. |
| <input type="checkbox"/> Arts - Musique | Anglais monde contemporain |
| <input type="checkbox"/> Arts - Arts plastiques | <input type="checkbox"/> Langues, littératures et cultures étrangères. |
| <input type="checkbox"/> Arts - Cinéma audiovisuel | Espagnol |
| <input type="checkbox"/> Arts- Théâtre | <input type="checkbox"/> Littérature et langues et cultures de l'Antiquité |
| <input type="checkbox"/> Biologie-écologie | <input type="checkbox"/> Mathématiques |
| <input type="checkbox"/> Éducation physique, pratiques et cultures sportives | <input type="checkbox"/> Numérique et sciences informatiques |
| <input type="checkbox"/> Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques | <input type="checkbox"/> Physique-Chimie |
| <input type="checkbox"/> Humanités, littérature et philosophie | <input type="checkbox"/> Sciences de la vie et de la terre |
| <input type="checkbox"/> Langues, littératures et cultures étrangères. Anglais | <input type="checkbox"/> Sciences économiques et sociale |
| | <input type="checkbox"/> Sciences de l'ingénieur |

A Le

Signature du représentant légal

Signature du représentant légal

A Le

Signature du chef d'établissement

Critères des commissions départementales :

Les demandes de changement d'établissement sont examinées lors de la commission départementale présidée par l'IA DASEN ou son représentant conformément à l'article D331-38 du code de l'éducation.

En fonction de l'organisation de l'établissement, le traitement des candidatures se fait selon les priorités suivantes :

1-Le domicile de l'élève de la zone de desserte

2-Les élèves hors zone de desserte selon les priorités des critères de dérogation.

A priorité équivalente, les élèves sont départagés selon les recommandations du conseil de classe et les notes en lien avec les enseignements de spécialité.

Les décisions d'affectation des commissions départementales seront reportées dans Affelnet pour édition des notifications d'affectation